

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail (véhicule spécial) *)	CATERPILLAR	9 1 0 (série 41 Y)	CH 5156 34

Constructeur CATERPILLAR MITSUBISHI LTD, Japan
 Identification " 41Y " préfixe au No du châssis

Plaquette constructeur à droite, latéralement sur le support du bras de levage, derrière l'essieu avant
 N° du châssis sous la plaquette du constructeur
 Identification du moteur " 3204 DI " à droite, à l'avant latéralement sur le bloc, plaquette rivée
 Importateur principal ULRICH AMMANN BAUMASCHINEN AG, 4900 Langenthal
 Véhicule homologué 41Y0 856

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique avec assistance hydraulique
 Transmission mécanique (boîte Powershift avec convertisseur)
 Nombre de vitesses 3 Entraînement toutes roues
 Frein de service hydraulique, 1 circuit, à disques,
sur toutes les roues,
avec assistance hydraulique
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne,
sur l'arbre à cardan
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier av.secteur
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits -

Carrosserie pelle
 Nombre de portes 1 Indic. vitesse -
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs XXXXX / gauche / droite
 Cales 1/425x220x200 mm Attelage AR= à broche
 Antivol -

Nombre de places t 1. av. _____ centre _____ ar. _____

Dimensions +) intérieur extérieur
 Longueur _____ 6700 Empattements 2340 /
 Largeur _____ 2150 Essieu double av. _____ ar. _____
 Hauteur _____ 3000 Voie av. _____ ar. _____
 Porte à faux lat. _____ Vcies av. 1660 - 1730
 av. _____ ar. 1660 - 1730
 ar. _____ Braquage ø g 9300 d 9400
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - 4300

Moteur
 Marque CATERPILLAR Type 3204 DI
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position arrière
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4
 Alésage 114 Course 127
 Cylindrée 5183 CV-impôt 26,4
 Puissance en kW 47,8 a/t/min 2400
 CV 65 BHP-net
 Bruit à l'arrêt 76 dB/A à t/min 1800 (x)
 Silencieux 1 pot 390x250x150 mm
 Mesure des gaz Bacharach = 2,0 (x)
 Déparasitage -

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 3580 3610 7190 (+)
 Poids à vide Charge utile _____
 Poids total _____ 7190
 Garantie fabr. _____ 9000
 Dimens. pneus 15,5-25 XR 15,5-25 XR (Variantes
 Ply/bars 8 / 2,75 8 / 2,75 voir
 Charge 7000 7000 remarques)
 pour V max 25 25

Garantie poids remorquable avec frein _____
 Garantie poids remorquable sans frein _____
 Garantie poids de l'ensemble _____
 Poids remorquable testé _____
 Vitesse maximale selon le constructeur 23,5 km/h
 Vitesse maximale testée 24,2 km/h
 à 2550 t/min au moteur

Équipement	§) HELLA K 21032 / K 21037	
Feux de route	HELLA K 21032 / K 21037	
Feux de croisement	HELLA K 21032 / K 21037	
Feux de position	HELLA K 21032 / K 21037	
Feux rouges	SAW CH 1 1133 04	
Feux stop	SAW CH 1 1133 04	
Clignoteurs	av 1 (E)	ar 5 (E) SAW CH 1 1133 04
Catadioptrés	av	ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E)	ar
Feux complémentaires	2/ lampes de travail avec lampe-témoin	
Eclairage plaque	-	
Essuie-glace	1/ balai sans lave-glace	
Avertisseurs	BOSCH 0 320 123 012 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	CATERPILLAR 9 1 0		
Homologation	CH 5156 34		
N°	CH 5156 34		
Carrosserie	pelle		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	7190	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	26,4
Poids total	7190	Cylindree	5183

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Ces données sont indiquées sur la fiche des émissions.
- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4300 mm.
- +) Dimensions + poids : avec la pelle standard, contenu = 1,0 m³.
- §) Équipement : la hauteur des feux de croisement est admise pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur le couvercle du régulateur;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: dispositif de protection par-dessus les dents de la pelle;
- 138 - dispositif de protection: par-dessus les dents de la pelle;
- 141 - assurer : le levier de commande de la pelle;
- 160 - les feux prescrits doivent être montés: feux de gabarit et clignoteurs sur la protection avant, les supports arrière des feux doivent être déployés.

Conditions pour le permis spécial:

- 14 - les manoeuvres difficiles doivent être supervisées par une personne auxiliaire; de jour et lorsque la visibilité est bonne, 2 grands miroirs d'angles placés à l'avant suffisent (minimum 300 cm²).

Remplace FH CH 5156 34 du 14.1.81
Voies

(3.12.82)

Lieu et date de l'homologation Langenthal, 14.01.81

Service fédéral d'homologation